

## G01 Croissance urbaine et métropolisation

### La croissance des villes sur le territoire français

- Depuis les années 1950, les villes connaissent une forte croissance démographique. Aujourd'hui, les villes du Grand Ouest et du Sud sont les plus attractives, car elles bénéficient de l'essor de nouvelles activités économiques et de la recherche d'une meilleure qualité de vie.
- Une **aire urbaine** regroupe toutes les communes qui dépendent d'un pôle urbain, c'est-à-dire qu'au moins 40 % de leurs habitants y travaillent. On peut donc appartenir à une aire urbaine, mais vivre à la campagne, dans une commune périurbaine.

### La métropolisation du territoire français

- En lien avec la **mondialisation**, le territoire français est marqué par la **métropolisation** : les **métropoles** concentrent les emplois qualifiés, les sièges d'entreprises et les activités de recherche et de développement.
- La métropolisation profite à l'agglomération parisienne, dont la taille remarquable par rapport aux autres grandes villes est un trait caractéristique du territoire français.
- De fortes inégalités apparaissent au sein des métropoles. La **gentrification** provoque le départ des populations les plus pauvres du centre-ville vers les périphéries urbaines.

### La périurbanisation

- La **croissance urbaine** entraîne un fort **étalement urbain**. La voiture individuelle et le développement des infrastructures de transport ont permis à de nombreux citadins de s'installer dans des maisons individuelles, situées dans des communes périurbaines. Les prix du logement y sont moins élevés.
- Cette **périurbanisation** provoque d'importantes **migrations pendulaires** et l'engorgement des principaux axes de transport aux heures de pointe.
- L'étalement urbain se produit au détriment des terres agricoles.

### Vocabulaire

- **Une aire urbaine** : espace constitué du pôle urbain (ville-centre et ses banlieues) et de la couronne périurbaine (les communes périurbaines).
- **La croissance urbaine** : augmentation de la population des villes.
- **L'étalement urbain** : augmentation de la superficie des espaces urbains due au développement d'un habitat peu dense (maisons individuelles) et à la généralisation de l'automobile.
- **La gentrification** : transformation d'un quartier urbain ancien au profit de populations aisées.
- **Une métropole** : grande ville où sont concentrés les lieux de pouvoir politique, économique et culturel.
- **La métropolisation** : concentration des activités et des pouvoirs dans les plus grandes villes.
- **Les migrations pendulaires** : déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail.
- **La mondialisation** : ensemble de relations (économiques, culturelles, etc.) mettant en contact les différents espaces de la planète.
- **La périurbanisation** : diffusion de l'urbanisation dans un espace encore rural.

### Une agriculture modernisée et spécialisée

- L'agriculture française s'est modernisée depuis les années 1960, sous l'effet de la **politique agricole commune** (PAC). Grâce à la mécanisation et à l'utilisation des produits chimiques et de semences sélectionnées, les rendements ont été améliorés et les paysages agricoles évoluent.
- Cette modernisation a eu également des conséquences négatives : pollution des eaux et des sols, problèmes sanitaires. En réaction, de nouvelles pratiques agricoles moins néfastes pour l'environnement se développent. C'est le cas de l'agriculture biologique ou de nombreuses productions (vins, fromages, etc.) protégées par des labels de qualité, qui s'appuient sur des terroirs.

### Les nouveaux territoires de l'industrie

- Sous l'effet de la mondialisation, la localisation des activités industrielles change. Les industries traditionnelles du Nord et de l'Est, fondées sur l'exploitation des matières premières (charbon, fer), sont en crise. Certains territoires se reconvertissent avec l'aide de l'État et des collectivités (régions, départements).
- Les régions du Sud et de l'Ouest connaissent un nouvel essor grâce à des politiques d'aménagement nationales (**déconcentration industrielle**, création des zones industrielo-portuaires et des **pôles de compétitivité**). Ce sont les métropoles qui bénéficient le plus du redéploiement de l'industrie, grâce aux **technopôles** (Inovallée à Grenoble, Sophia-Antipolis à Nice, etc.). Des activités de haute technologie y sont pratiquées.

### Une économie tertiarisée qui profite aux métropoles

- Le vieillissement de la population, la diminution du temps de travail, de nouvelles habitudes de consommation entraînent l'essor des entreprises fournissant des **services** à la population dans la santé, les loisirs, la culture et le **tourisme**. C'est la **tertiarisation** de l'économie.
- Les activités de services sont de plus en plus concentrées dans les quartiers d'affaires des métropoles. Ces espaces attirent les entreprises financières (banques, assurances) et les sièges de grandes entreprises multinationales.

### Vocabulaire

- **La déconcentration industrielle** : transfert d'activités industrielles de la région parisienne vers les autres régions.
- **Un pôle de compétitivité** : regroupement d'entreprises, de centres de recherche et d'universités, encouragés par l'État.
- **La politique agricole commune (PAC)** : politique mise en place par l'UE dans les années 1960 pour augmenter la production agricole. Elle vise aujourd'hui à soutenir les agriculteurs et à préserver l'environnement.
- **Les services** : activités qui ne produisent pas de biens matériels. On parle aussi de secteur tertiaire (commerce, transport, finance, enseignement, médecine, recherche, etc.).
- **Une technopôle** : parc d'activités de haute technologie associé à des centres de recherche et d'enseignement supérieur.
- **La tertiarisation** : transformation de l'économie vers des activités de services et de recherche.
- **Le tourisme** : déplacement de loisir entraînant un changement temporaire de résidence.

## G03 Des espaces aux dynamiques contrastées

### Le renouveau démographique des espaces peu denses

- Le territoire français compte de nombreux espaces de faible densité : plus de la moitié des communes sont à dominante rurale et 18 % de la population y vivent.
- Après un exode rural massif, la population des campagnes augmente de nouveau depuis la fin des années 1990 : des retraités s'installent dans les régions de l'Ouest et du Sud et certains citadins préfèrent en effet vivre hors des villes. On les appelle les **néoruraux**.

### Des atouts agricoles et touristiques

- L'agriculture assure le dynamisme de certaines régions rurales : grandes cultures **productivistes** fortement mécanisées et intégrées à l'**industrie agroalimentaire** ou activités à forte valeur ajoutée telles que la viticulture (Bordelais, Bourgogne, Champagne).
- Le tourisme procure de nombreux emplois saisonniers. Pour les citadins, les régions peu denses à proximité des villes sont des espaces récréatifs. Un **tourisme vert** se développe en été dans les régions rurales. Les régions de montagne bénéficient aussi de l'attrait pour les sports d'hiver.
- Les **parcs nationaux** et les **parcs naturels régionaux** visent à protéger les milieux naturels, tout en favorisant une activité touristique respectueuse de l'environnement.

### Les usages conflictuels des espaces ruraux

- En montagne, les acteurs de la protection des milieux naturels critiquent un tourisme de masse qui nuit à la faune, à la flore et aux paysages ; à l'inverse, les professionnels du tourisme dénoncent les entraves faites à une activité économique essentielle pour leurs régions.
- Les citadins et les retraités venus s'installer à la campagne supportent mal les nuisances liées aux activités agricoles (bruit, pollution, etc.). Leur arrivée provoque l'augmentation des prix de l'immobilier, ce qui rend difficile l'accès à la propriété pour les habitants.

### Vocabulaire

- **L'agriculture productiviste** : agriculture qui recherche une production maximale et des rendements élevés.
- **Un conflit d'acteurs** : opposition entre différents acteurs autour de l'utilisation d'un espace ou d'une ressource.
- **L'industrie agroalimentaire** : industrie qui transforme la production de l'agriculture et de la pêche en de nouveaux produits alimentaires.
- **Les néoruraux** : personnes venues des villes qui s'installent à la campagne à la recherche de meilleures conditions de vie.
- **Un parc naturel** : espace de protection de la nature et de préservation du patrimoine. L'habitat et les activités économiques y sont encadrés.
- **Le tourisme vert** : tourisme centré sur la découverte de la nature et respectueux de l'environnement.

### Un territoire marqué par des inégalités croissantes

- Les activités économiques se concentrent dans les grandes aires urbaines. Ces espaces reçoivent la majorité des investissements, notamment des investissements étrangers. Cela se traduit dans les paysages, avec les **aménagements** des quartiers d'affaires et des voies de communication.
- De nombreux espaces sont moins intégrés au reste du territoire. Les inégalités se voient à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle locale. Les habitants des zones rurales n'ont pas accès aux mêmes services et aux mêmes infrastructures que ceux des villes.
- Face à ces inégalités, des mesures sont prises à l'échelle locale, comme la **politique de la ville** dans les zones urbaines.

### Les nouveaux acteurs de l'aménagement

- L'État a longtemps défini de grandes **politiques d'aménagement du territoire**. Depuis les lois de **décentralisation** en 1982-1983, son rôle dans les politiques d'aménagement du territoire se réduit.
- Le poids des acteurs locaux se renforce. Les **collectivités territoriales** (régions, départements, communes) cherchent à attirer des habitants et des entreprises et n'hésitent plus à faire le pari d'installer de grands aménagements culturels sur leur territoire. Différents acteurs s'affrontent parfois autour de projets d'aménagement.
- L'Union européenne joue également un rôle important dans l'aménagement du territoire en France par des subventions, ainsi que par des aides pour développer l'emploi.

### Du rééquilibrage à la compétition entre les territoires

- La mondialisation renforce les inégalités entre les territoires. Afin de permettre l'installation des firmes transnationales et de faire face à la concurrence internationale, l'aménagement favorise la concentration des activités dans un nombre réduit de lieux (métropoles, **pôles de compétitivité**).
- Dans le même temps, les acteurs de l'aménagement du territoire continuent à essayer de fournir un niveau de service équitable à la population sur le reste du territoire.

### Vocabulaire

- **Un aménagement** : action qui consiste à transformer l'espace pour répondre aux besoins des habitants.
- **Les collectivités territoriales** : régions, départements et communes. Elles ont des compétences (pour exercer un pouvoir de décision) et un budget.
- **La décentralisation** : transfert de certaines compétences de l'État aux collectivités locales ou territoriales. Régions, départements et communes peuvent alors prendre des décisions au niveau local.
- **Un pôle de compétitivité** : regroupement d'entreprises, de centres de recherche et d'universités, encouragés par l'État.
- **La politique d'aménagement du territoire** : ensemble de mesures pour organiser la répartition des hommes, des activités et des équipements sur un espace.
- **La politique de la ville** : politique mise en place par les pouvoirs publics dans les quartiers défavorisés pour réduire les inégalités.

## G05 Des territoires spécifiques à aménager

### Des territoires spécifiques

- Les territoires **ultramarins** sont des îles (exceptée la Guyane) très éloignées de la France métropolitaine. L'éloignement et l'**insularité** nécessitent d'importantes infrastructures (aéroports, ports) pour accueillir passagers et marchandises.
- La majorité des territoires se situent entre les deux tropiques. Les territoires ultramarins ont un climat, un relief (îles volcaniques montagneuses), une végétation (mangroves), des paysages (récifs coralliens, lagons) particuliers.
- Les cyclones, les séismes et les éruptions volcaniques touchent régulièrement ces espaces.

### Aménager pour compenser les handicaps

- L'état est un acteur important de l'aménagement dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Il a orienté le développement des territoires ultramarins autour de l'activité touristique, sur le littoral (construction de complexes hôteliers, de routes) mais également vers des cultures spécialisées.
- L'intégration de la France à l'union européenne (UE) a renforcé le principe de **continuité territoriale**. Ainsi, tous les DROM sont des **régions ultrapériphériques** (RUP). Ils reçoivent des aides pour combler les écarts de développement avec les autres régions de l'UE.

### Un aménagement durable ?

- Les autorités veulent attirer toujours plus de touristes avec de nouveaux aménagements, ce qui renforce la dépendance à cette activité.
- Le taux de chômage est plus élevé dans les territoires ultramarins (30 % en 2013 et environ 10 % en métropole). Des poches de pauvreté se sont constituées. Comme en France métropolitaine, des **fractures sociales** marquent les territoires ultramarins.

### Vocabulaire

- **La continuité territoriale** : principe visant à fournir les mêmes prestations et les mêmes services, notamment en matière d'aménagement, à tous les habitants d'un territoire.
- **Un DROM** : type de collectivité territoriale française. Les DROM disposent du même statut qu'un département ou une région métropolitaine.
- **Une fracture sociale** : fortes inégalités économiques et sociales entre les habitants d'un territoire.
- **L'insularité** : situation d'une île éloignée et isolée des terres continentales. Cela crée des contraintes spatiales.
- **Une région ultrapériphérique (RUP)** : territoire marqué par un éloignement par rapport au continent européen et des difficultés économiques. Les RUP font l'objet d'aides spécifiques.

### La construction d'un territoire commun

- L'Union européenne s'est construite progressivement depuis 1957. Pour créer une identité européenne, des symboles sont mis en place : un drapeau à 12 étoiles, un hymne européen et une devise (« Unie dans la diversité »).
- Chaque année, le 9 mai est la Journée de l'Europe : les citoyens européens sont invités à célébrer la construction européenne.
- La construction du territoire européen passe par la mise en place de programmes communs, comme l'**espace Schengen** (1985), la **zone euro** (1999) ou encore Erasmus. Des institutions comme le Parlement européen à Strasbourg et à Bruxelles représentent les citoyens européens.

### Construire et aménager le territoire européen

- Au sein de l'UE, les projets d'aménagement ne sont plus pensés exclusivement à l'échelle des États mais à l'échelle européenne. C'est le cas de la politique des transports ou des projets transfrontaliers dans les **eurorégions**.
- Les différences économiques et sociales entre les États membres sont importantes. Face à la **mégalopole européenne**, qui est le cœur politique et économique de l'Europe, les espaces en marge de la dynamique économique sont nombreux (espaces périphériques situés aux confins nord et sud de l'UE).
- Par sa **politique régionale**, l'UE tente d'atténuer les inégalités économiques et sociales entre ses territoires. Une partie des richesses des régions les plus dynamiques est redistribuée vers les régions les plus pauvres, appelées « régions de convergence ».

### Un sentiment d'appartenance fragile

- Tous les États membres ne sont pas prêts à renoncer à leur souveraineté dans certains domaines, et ne s'intègrent pas de la même façon à l'UE : une « Europe à géométrie variable » voit le jour. Un certain nombre d'États, dont les États fondateurs, adhèrent aux structures communes, tandis que d'autres États ne participent pas à toutes.
- Depuis 2008, dans un contexte de crise économique mondiale, l'UE montre des fragilités. Certains de ses États membres connaissent des crises profondes (Espagne, Grèce). L'**euroscpticisme** gagne du terrain. Ainsi, l'Islande a retiré sa candidature en mars 2015 et le gouvernement britannique a organisé un référendum sur la sortie de l'UE en 2016.

### Vocabulaire

- **L'espace Schengen** : espace de libre circulation des personnes entre des États européens.
- **Une eurorégion** : région formée de territoires frontaliers de plusieurs États européens, dans laquelle se multiplient les projets transfrontaliers.
- **L'euroscpticisme** : fait de mettre en doute l'utilité ou la viabilité de l'UE.
- **La mégalopole européenne** : espace densément peuplé et fortement urbanisé qui concentre les flux les plus importants en Europe.
- **La politique régionale** : aides financières pour réduire les inégalités de richesses entre les régions de l'UE.
- **La zone euro** : pays ayant adopté l'euro comme monnaie unique.

### L'Europe, un pôle majeur de la mondialisation

- Grâce à l'intensité des échanges entre les pays membres, l'Europe est la première **puissance** commerciale du monde. Cinq des États membres de l'UE font partie des dix principales puissances économiques mondiales.
- L'Europe s'appuie sur une agriculture aux rendements élevés, la deuxième industrie mondiale et des services performants (transports, tourisme, recherche, etc.). Cette puissance se fonde également sur l'euro.
- L'Europe compte de nombreuses **firmes transnationales**, dans des domaines diversifiés : par exemple, Airbus ou Michelin dans les transports, Nestlé dans l'agroalimentaire, Carrefour dans la grande distribution, Total dans l'énergie, etc. La recherche scientifique renforce la capacité d'innovation des étudiants et des entreprises.
- Londres et Paris sont des métropoles au rayonnement mondial, très bien connectées aux réseaux de la mondialisation. Les ports de la Northern Range forment la deuxième façade maritime la plus active au monde.
- Très investie à l'ONU et au **G8**, l'UE joue toutefois un rôle politique et militaire marginal par rapport aux États-Unis ou à la Chine. Les décisions communes dans ces domaines sont difficiles à prendre pour les 28 États.

### La France, grande puissance européenne et mondiale

- La France est une grande puissance économique, mais aussi une puissance politique au niveau mondial. Elle est membre de toutes les organisations internationales, elle siège au conseil de sécurité de l'ONU. Elle est en mesure d'intervenir militairement dans des conflits hors de ses frontières.
- La **francophonie** assure le rayonnement international de la langue française. Son réseau d'ambassades est l'un des plus importants au monde. 86 millions de touristes internationaux visitent la France chaque année. Deux millions de Français sont **expatriés** à l'étranger.
- La France cherche à garder un rayonnement mondial. Pour ce faire, elle mise sur l'organisation d'évènements internationaux et sur sa capacité d'innovation.
- Les **territoires ultramarins** assurent à la France et à l'Europe des ressources et une puissance géopolitique stratégiques sur tous les continents.

### Vocabulaire

- **Un expatrié** : personne résidant dans un autre pays que son pays d'origine.
- **Une firme transnationale (FTN)** : grande entreprise qui déploie son activité à l'échelle mondiale, en étant présente dans plusieurs États (au minimum cinq) en plus de celui d'origine.
- **La francophonie** : ensemble des personnes et des pays parlant le français.
- **Le G8** : réunion des huit plus grandes puissances économiques mondiales.
- **Une puissance** : État ou territoire qui se distingue par son poids territorial, économique et démographique, ainsi que par son influence militaire, diplomatique et culturelle.
- **Les territoires ultramarins** : ensemble des territoires d'outre-mer.
- **Une zone économique exclusive (ZEE)** : zone de 200 milles marins (environ 370 km) au large d'un État, dans laquelle l'exploitation des ressources lui revient.